
Programme de Formation

Prévenir Le Harcèlement Moral Et Sexuel

Organisation

Début :**Fin :****Durée : 7 heures****Mode d'organisation :** Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

- Référents harcèlement désignés par l'entreprise ou le CSE
- Membres du CSE
- Managers, RH et encadrants
- Toute personne impliquée dans la prévention des risques psychosociaux



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les formes de harcèlement moral et sexuel dans le cadre professionnel.
- Connaître les obligations légales en matière de prévention.
- Assumer son rôle en tant que référent harcèlement ou représentant du personnel.
- Communiquer de manière adaptée dans les situations à risque ou avérées.
- Participer activement à la mise en place d'une culture de prévention dans l'entreprise.



Description

1. Comprendre le cadre réglementaire

- Identifier les différents acteurs et leurs rôles (Direction, managers, médecin du travail, inspecteur du travail, référents CSE et entreprise)
- Obligations de l'employeur en matière de protection de la santé mentale et physique des salariés
- Le périmètre et les missions du référent harcèlement sexuel
- Intégration des dispositions légales au sein de l'entreprise

2. Identifier le harcèlement sexuel et moral

- Définitions légales et distinctions entre harcèlement sexuel, harcèlement moral et agissements sexistes
- Procédures d'alerte et droit de retrait
- Recours contentieux possibles pour les victimes
- Moyens de prévention disponibles : communication, sensibilisation, réunions collectives...
- Détection des signaux faibles, gestion de crise, évaluation de la gravité d'une situation
- Modalités d'action du référent (délégation, déplacements, accès à l'information)

3. Savoir communiquer et alerter

- Identifier son propre mode de communication et de posture
- Assurer un équilibre entre transparence et confidentialité
- Formaliser un reporting cohérent et respectueux de la personne concernée
- Coopérer avec les autres acteurs internes et externes



4. Mise en situation et prévention active

- Étude de cas réels ou inspirés de faits avérés
- Entraînements à la prise de parole et à la réaction adaptée face à des comportements ou témoignages de harcèlement
- Débriefing collectif pour ancrer les bonnes pratiques
- Élaboration de pistes de prévention adaptées au contexte de l'entreprise



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

ateliers pratiques et exercices de mise en application



Moyens et supports pédagogiques

Un support de cours par stagiaire



Modalités d'évaluation et de suivi

Exercices de mise en application tout au long de la formation, questionnaire d'évaluation fin de formation



Informations sur l'admission

Informations sur la formation en présentielle

- **Lieu** : les stagiaires suivront la formation dans nos locaux (2 avenue Leonard de Vinci, 63000 Clermont- Ferrand
- **Horaires** : 9h -12 h 30// 13h 30- 17 h avec pauses.
- **Interactivité** : échanges directs avec le formateur, travaux pratiques, questions-réponses.
- **Supports** : documents papier ou numériques remis aux participants.
- **Matériel** : chaque stagiaire dispose d'un poste informatique.



Informations sur l'accessibilité

Etablissement ERP

Accessibilité aux personnes en situation de Handicap